

CONSEIL DE QUARTIER NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Séance du mercredi 28 février 2024

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle en date du jeudi 8 février 2024 adressée par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Île-de-France, les membres du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs se sont réunis sous la présidence de Madame Arielle BEAUCAMPS, le mercredi 28 février 2024 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collègue (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier.

2^e collègue (Associations) :

Madame Laurence MOUTERDE (JSC Pitray Olier) ;

Monsieur Christophe THIN (Association Quartier Notre-Dame des Champs) ;

Madame Delphine COHEN D'AYNAC (Association Parents d'élèves du lycée Montaigne) ;

Madame Marie MINET (Association des parents d'élèves de Sainte-Marie de Sion).

3^e collègue (Habitants):

Madame Anne LAGACHE, membre titulaire ;

Monsieur Gérard DEVIN, membre titulaire ;

Madame Saradha COVINDASSAMY, membre titulaire ;

Monsieur Christian MATHIEU, membre titulaire ;

Madame Caroline BONEH, membre suppléant ;

Monsieur Noel TALAGRAND, membre suppléant ;

Madame Anna SITBON, membre suppléant ;

Madame Hadewych BOUVARD, membre suppléant.

Étaient excusés :

1^{er} collègue :

Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6^e ;

Madame Gisèle DONNARD, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Didier MARMION, Personnalité Qualifiée.

Introduction :

Arielle BEAUCAMPS se présente aux nouveaux Conseillers. Éluë du 6^e arrondissement, elle est Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires, de la Jeunesse et des Sports. Elle est membre du Conseil de Quartier Notre-Dame-des-Champs depuis sa création en 2002 notamment en tant que représentante d'associations, puis en tant que personnalité qualifiée avant d'en prendre la Présidence pour la seconde fois.

Elle accueille les nouveaux membres et souhaite la bienvenue à Florence de VARAX qui assiste à cette première séance en qualité d'Adjointe au Maire chargée des six Conseils de Quartier. Cette dernière rappelle que les Conseils de Quartier sont des lieux d'information, d'écoute et de discussion pour l'amélioration du cadre de vie du quartier. Elle souligne l'importance pour les Conseillers d'être les relais de la parole des différents acteurs du quartier. Enfin, elle les invite à réfléchir à des idées pour œuvrer en ce sens.

La Présidente explique que le quartier Notre-Dame des Champs compte beaucoup d'écoles, le Conseil s'intéresse donc à la problématique de la sécurité aux abords de ces établissements. Elle rappelle qu'il y a quelques années le Conseil avait investi dans l'achat d'un radar pédagogique pour la rue d'Assas et dans la mise en place d'un coussin berlinois.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Tour de table ;
2. Élection des membres du Bureau ;
3. Bilan et projets ;
4. Budget participatif 2024 ;
5. Questions diverses.

1/ Tour de table

Après avoir rappelé l'organisation des 3 collèges, Arielle BEAUCAMPS donne la parole aux membres présents afin qu'ils se présentent brièvement et expriment leur motivation d'intégrer le Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs.

2/ Élection des membres du bureau

(Article 8 du règlement intérieur des Conseils de Quartier)

Arielle BEAUCAMPS rappelle que le bureau du Conseil de Quartier a pour rôle d'établir l'ordre du jour des réunions, soumis à la validation du Maire. Elle ajoute qu'il est composé de quatre membres : le Président du Conseil de Quartier et un représentant de chacun des trois collèges. Elle demande aux Conseillers d'un même collège de désigner la personne qui les représentera :

Sont élus à l'unanimité des votants :

1^{er} Collège : Didier MARMION

2^e Collège : Christophe THIN

3^e Collège : Saradha COVINDASSAMY

2/ Bilan et projets

Arielle BEAUCAMPS indique que les budgets alloués par an pour un conseil de quartier sont de 3 306 euros pour le budget de fonctionnement et de 8 264 euros pour celui d'investissement.

Elle rappelle les réalisations et investissements du Conseil :

- l'aménagement du boulevard Raspail avec pose de lisses et végétalisation
- l'installation d'une poubelle BigBelly devant le parvis de l'église Notre-Dame des Champs
- le remplacement de 12 poubelles autour des jardins de l'Observatoire
- la création du jardin partagé Ozanam
- la fin de l'aménagement du jardin Gaston Monnerville avec l'ajout de 3 agrès et la création d'un parcours de mobilité douce (rollers, vélos, trottinettes pour les enfants)
- la détermination des essences d'arbres pour la place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson
- l'achat de matériel de jardinage pour le jardin partagé Ozanam
- l'achat de vêtements pour les sans-abris de l'église Notre-Dame des Champs
- l'achat de 2 gros cendriers mobiles pour le théâtre le Lucernaire
- l'achat de plantes pour l'association « Raspail Végétal »
- la participation aux illuminations du quartier Vavin en lien avec l'association des commerçants
- l'agrandissement du parc canin du jardin des Grands Explorateurs

La Présidente rappelle que le Conseil a organisé plusieurs visites dont celles des serres du Sénat, des tours de l'église Saint-Sulpice et de la station RER Luxembourg en travaux.

Le Conseil a également participé à l'inauguration des premières illuminations du quartier Vavin ainsi qu'à la pose de la plaque en l'honneur de Kiki de Montparnasse au 1 rue Bréa. Elle précise que la plupart des sorties et visites se terminent par un pot amical. Elle ajoute que Patrick GRALL, Chef de la division propreté 5^e et 6^e, Arnaud LANDREVIE, Chef de la subdivision travaux du 6^e et Dominique MAULON et Emmanuel HERBAIN du service de l'arbre et des bois de la DEVE sont intervenus en séance.

Enfin, elle signale que l'installation d'une sanisette à proximité de l'église Notre-Dame des Champs est prévue en 2025.

4/ Budget participatif 2024

Arielle BEAUCAMPS explique que le Budget participatif permet aux habitants ou collectifs comme les Conseils de Quartier de déposer des projets d'investissement soumis au vote des parisiens. Elle rappelle que ce dispositif a permis au Conseil d'en réaliser plusieurs dont la dotation aux écoles du 6^e de tableaux interactifs mis e, place cet été ou encore un projet vert comprenant plusieurs actions de végétalisation. Elle signale que pour l'édition 2024, le Conseil a déposé un projet de création de deux terrains de pétanque avec l'installation de bancs dans le jardin Gaston Monnerville.

5/ Question diverses

Gérard DEVIN regrette que les terrains de tennis du jardin du Luxembourg ne soient plus utilisés. La Présidente explique que la situation actuelle est due à l'action en justice d'une personne qui a fait annulée la convention de gestion de ces courts assurée par le ligue de tennis. Elle ajoute qu'un appel d'offre serait une solution à envisager mais qu'elle n'a pas d'information précise à ce sujet.

Anna SITBON signale des intrusions dans les immeubles à l'aide de vigiks frauduleux et demande comment lutter contre ces agissements. Elle ajoute que dans le 17^e arrondissement un groupe de voisins vigilants a été mis en place. La Présidente répond qu'en cas d'intrusion, il convient d'appeler rapidement le Commissariat. Florence de VARAX ajoute que ce dernier mène une réflexion pour supprimer les vigiks et revenir au code classique. Gérard DEVIN indique qu'il siège une fois par mois au PGO (partenariat groupement opérationnel) et qu'à cette occasion, le Commissaire a exprimé l'idée de demander à quelques habitants de surveiller les entrées. Il ajoute qu'une caméra devrait être installée place Laurent TERZIEFF et Pascale de BOYSSON après les JO. La Présidente constate que de plus en plus d'habitants souhaitent l'installation de caméras de surveillance.

Anna SITBON constate qu'il y a moins de déjections canines sur les trottoirs mais reste attentive à la situation. Florence de VARAX suggère d'installer des distributeurs de sacs aux points sensibles. Elle invite les Conseillers à faire remonter les éventuels problèmes de nuisances dans le quartier.

Gérard DEVIN s'étonne de la disparition des deux boîtes à livres. La Présidente signale qu'elles ont été retirées pour être rénovées.

Anna SITBON émet l'idée de mettre en place un « Repair café » pour les habitants. La Présidente abonde dans son sens mais rappelle qu'il y a eu un « Lulu dans ma rue » dans le 6^e qui n'a malheureusement pas fonctionné.

Florence de VARAX suggère aux Conseillers d'organiser une fête de quartier avec les différents acteurs.

Christophe THIN signale que la « zone de rencontre » de la rue Vavin comprise entre le jardin du Luxembourg et la place Laurent TERZIEFF et Pascale de BOYSSON n'est pas respectée. Il ajoute qu'entre les vélos qui circulent en double sens, les véhicules qui roulent vite et le passage des bus, cette portion est dangereuse pour les piétons. Il regrette que le code de la route ne soit pas respecté et demande comment faire pour sécuriser la circulation. La Présidente rappelle que ce sujet a déjà été abordé et que le Conseil avait formulé un vœu afin que cette portion de la rue Vavin soit en « zone piétonne » le dimanche et précise que le Conseil de Paris l'avait retoqué. Elle précise par ailleurs qu'il y a toujours un double sens vélos dans les voies en sens unique. Christian MATHIEU estime qu'il y a de l'incivilité de la part des vélos et qu'il convient de les sensibiliser. Caroline BONEH considère le bus comme le principal problème et explique qu'elle ne peut pas se déplacer en sécurité avec des enfants en bas âge. Florence de VARAX rappelle que le Conseil avait interrogé la RATP pour savoir si les bus 82 et 58 pouvaient emprunter un autre itinéraire. Cette dernière avait répondu négativement car les stations seraient trop éloignées pour les personnes à mobilité réduite.

La Présidente propose de prendre rendez-vous avec le responsable de la Voirie pour réétudier les

solutions possibles.

Saradha CONVINDASSAMY constate qu'il n'y a pas assez de dispositifs pour collecter les bio-déchets. La Présidente signale que la Direction de la Propreté est en train de les déployer. Florence de VARAX indique qu'effectivement il y a du retard par rapport à la loi du 1 janvier 2024 sur l'obligation de trier ses déchets alimentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, Arielle BEAUCAMPS lève la séance à 20h.



Arielle BEAUCAMPS

Présidente du Conseil de Quartier